L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 NOVEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI, 11 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Propriétés améliorées de valeur, dans les Deuxième et Troisième District.

Par Eugène Tourné, au No 44, rue Vieille-Levée—Café.

Par S. Guinault, sur l'Avenue Carrollton, à l'écurie de Fortier, près du Canal Claiborne—Une vacherie.

Par D. E. Morphy, aux Nos 109 et 110 de la rue des Magasins—Robinets en bois, jambons, épaules bacon, bœuf séché.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle de vente—Chaussures et habillements bien confectionnés.

ATTENTION!

Propriétés améliorées de valeur, dans les Deuxième et Troisième Districts, à l'encan, par le Shérif:

Nous appelons l'attention publique sur les ventes aux enchères, qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent

1° Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, rue Ste-Anne, entre celles Miro et Galvez, avec les améliorations qui s'y trouvent.

2° Et deux terrains situés au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, rue St Ferdinand, entre celles Royale, (autrefois Moreau), l'un desquels forme l'angle des rues St. Ferdinand et Royale; avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec actions de la Banque des Citoyens. Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Vente sans limite, de café, par Eugène Tourné.

Robinets en bois.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Jambons, Bacon Epaules et Bœuf salé.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mardi 11 Novembre 1873.

Opéra.—Lucie de Lammermoor, La Fille Terrible.

Académie.—Frou-Frou.

L'Exécution des Prisonniers du "Virginius."

Nous ne connaissons encore qu'imparfaitement les faits qui se rattachent à l'exécution des prisonniers du *Virginius*. Tout en déplorant la précipitation avec laquelle les prisonniers ont été jugés et mis à mort, nous ne pouvons encore nous prononcer sur la question de savoir si la saisie du *Virginius* constitue une violation du droit des gens.

Pendant la guerre contre les confédérés, on prétendait, dans l'intérêt du Nord, que la juridiction américaine s'étendait jusqu'à trois lieues marines des côtes, c'est-à-dire jusqu'à neuf milles: aujourd'hui, dans un intérêt tout opposé, on invoque les auteurs qui limitent la juridiction d'une nation sur les mers qui bornent ses côtes, à une étendue de trois milles. Sans entrer dans une discussion approfondie sur ce sujet, nous émettrons l'avis que cette juridiction doit s'étendre jusqu'à la distance où peuvent atteindre les canons placés sur les côtes, c'est-à-dire jusqu'à la distance où peut s'exercer, de la terre, même, le pouvoir de défense et de protection. Or, cette distance est aujourd'hui de cinq à six milles.

Quels que soient les faits et le point de droit, à propos du *Virginius*, bâtiment dont le caractère et la mission ne sauraient, d'ailleurs, faire l'objet d'aucun doute, il est clair que le gouvernement des Etats-Unis pourrait trouver dans ce nouvel et triste épisode de la lamentable insurrection de Cuba, un prétexte pour chercher noise à l'Espagne et pour intervenir, si son désir était de mettre en vigueur la politique d'annexion qu'on a si gratuitement prêté à M. Grant après ses deux élections à la présidence.

Mais l'inaction de l'administration actuelle, dans le passé, a tellement démenti les suppositions faites à l'égard des intentions de son chef, qu'il est permis de douter que M. Grant veuille changer aujourd'hui d'attitude et prendre un rôle actif dans les affaires de Cuba. Son gouvernement a besoin, il est vrai, d'une diversion, pour détourner l'attention de la crise, qui est la conséquence de ses bévues économiques et de ses crimes politiques, mais la diversion pourrait n'être que médiocrement du goût de la nation et elle ferait, tout au plus, l'affaire de quelques faiseurs qui verraient dans une guerre avec l'Espagne le moyen de réaliser des fortunes scandaleuses comme celles auxquelles la guerre de sécession a donné naissance. Nous n'avons jamais varié d'opinion sur la lutte qui s'est engagée entre l'Espagne et la plus riche de ses colonies, et les événements ont justifié ce que nous écrivions au début même de l'insurrection. L'Espagne a dépensé cent millions et sacrifié cent mille hommes et, au bout de quatre années d'efforts, elle n'est pas encore parvenue à triompher de l'insurrection. Quant aux insurgés cubains où vont-ils? Après la révolution qui avait renversé le trône d'Isabelle, ils eussent pu obtenir une représentation aux Cortès, un gouvernement autonome et toutes les libertés désirables; tandis qu'en persistant à recourir aux armes, ils n'ont d'autre perspective qu'une guerre perpétuelle ou une annexion aux Etats-Unis qui ferait de Cuba la proie des carpet-baggers américains et des 700,000 nègres à demi barbares que renferme l'île de Cuba.

Mais, si les Cubains préfèrent cette perspective si peu séduisante à une soumission que ne comporte pas la fierté inhérente à des hommes d'origine castillane, nous n'avons rien à y objecter. C'est leur affaire et non la nôtre.

Pendant la guerre de sécession, les Cubains, par un étrange oubli des principes d'indépendance qu'ils invoquent aujourd'hui, n'ont manifesté de sympathies que pour le Nord. Ceux qui se sont réfugiés ici ont fait cause commune avec le parti radical qui opprime la Louisiane et n'ont guère frayé qu'avec les carpet-baggers et les gens de couleur. Malgré cela, fidèles à nos principes, nous ne condamnons pas leurs aspirations à l'indépendance, car nous pensons que tout peuple qui combat pour sa liberté a droit à nos respects et à nos égards. Nous avons blâmé l'insurrection cubaine comme impolitique et inopportune et le résultat ne nous donne que trop raison. Mais nous n'avons jamais nié que le peuple cubain n'eût des griefs sérieux à faire valoir. Mais ce sont là des choses du passé sur lesquelles il est presqu'oiseux de revenir.

Prenant la situation présente telle qu'elle est, nous dirons que la Louisiane ne doit pas redouter, au point de vue de ses intérêts, l'annexion de l'île de Cube.

Le tarif actuel sur les sucres et les mélasses de Cuba ne protège guère que les raffineurs du Nord, et la suppression des douanes entre les deux pays ne serait pas trop à redouter pour nos planteurs sucriers, tandis qu'elle serait d'un grand avantage à notre commerce. L'introduction du régime des carpet-baggers dans l'île de Cuba désorganiserait le travail agricole dans cette île, en quelques mois, beaucoup plus que ne l'a fait une insurrection prolongée de quatre années. Les nègres apprenant que les hommes de leur race gagnent des salaires très élevés en Louisiane et dans les autres Etats du Sud, en exigeraient d'analogues ou viendraient ici chercher de l'emploi. Le travail deviendrait donc plus abondant et moins cher chez nous, tandis qu'il deviendrait plus rare et plus cher chez nos voisins, et l'équilibre tendrait à s'établir.

Nous pouvons donc envisager avec une certaine philosophie l'éventualité plus ou moins prochaine d'une annexion de l'île de Cuba. Il est, au surplus, difficile d'admettre que nous puissions être plus malheureux que nous le sommes.

Que M. Grant envoie donc MM. Longstreet, Pinchback et autres vaillants guerriers arracher Cuba à la domination espagnole et la doter du gouvernement modèle dont nous a gratifié la reconstruction, et nous ne porterons pas le deuil de leur départ, surtout si la brigade métropolitaine doit faire partie de l'expédition.

Nous n'aurions même nulle objection à voir le président Grant reprendre en sous-œuvre la politique mise en avant par Abraham Lincoln et envoyer nos trois millions de noirs porter la civilisation américaine à Cuba, à Saint-Domingue, ou au Yucatan. Leur place serait bientôt prise par des blancs et le Sud pourrait se reconstituer et entrer dans une nouvelle voie de prospérité. Cela dit, nous attendrons patiemment les suites de l'incident du Virginius et l'effet des résolutions quelque peu péremptoires adressées au gouvernement des Etats-Unis par un meeting de patriotes cubains et de radicaux blancs et de couleur, tenu dimanche à la Nouvelle-Orléans, meeting dont nous donnons ailleurs le compte-rendu.

Théâtre de l'Opéra.—On doit donner, ce soir, la seconde représentation de *Lucie de Lammermoor*. Le spectacle commencera par la *Fille Terrible*, vaudeville.

Académie de Musique.—La seconde et dernière semaine de l'engagement de Mlle Lucille Western, à ce théâtre, a commencé hier, par la première représentation, cette année, du grand drame: "Frou Frou" de Victorien Sardou, traduit en anglais par M. Daly, où elle a joué d'une manière supérieure le rôle de Gilberte.

Mlle Western, dans ce rôle difficile, a obtenu un franc succès et a rappelé à son auditoire les souvenirs qu'a laissés Mlle Miller, qui brillait avec tant d'éclat, l'année dernière, sur notre scène française. "Frou Frou" sera représenté une seconde fois ce soir, afin de permettre à tous les habitués de l'Académie d'assister au nouveau triomphe de Mlle Western.

☞ Pardessus et Costumes de jeunes garçons et d'enfants, chez B. T. Walshe, 110, Canal. ☜

Cimetière de la Métairie.—On verra plus loin un avis de M. W. S. Pike, président de l'association du cimetière de la Métairie, où il est dit qu'à partir du 15 du courant commencera la vente des lots dans ce cimetière. Les terrains sont magnifiquement préparés et offriront aux familles un très beau cours coquillé de cinq milles de long. L'intention de la compagnie est d'embellir ce cimetière de manière à ce qu'il puisse soutenir avantageusement la comparaison avec tout autre en ce pays. On peut en voir le plan au bureau de la compagnie rue Carondelet 27.

Photographie.—Mille remerciements à M. Charles Cior, pour les belles vues photographiques prises au Cimetière St. Louis du Bayou. M. Cior est un photographe très habile et de beaucoup de goût; ses épreuves sont remarquables de délicatesse et de fini.

Le colonel Moody.—Un *lapsus calami* nous a fait dire, dimanche, que notre énergique et estimable concitoyen, le colonel Moody, *était* arrivé le 10 courant à New-York. C'est *devait arriver*, que nous voulions écrire. Le colonel était attendu à New-York du 10 au 12 et il sera ici à la fin du mois.

Véritable eau de Vichy, 139, rue du Canal.

Navets Indiens.—Les affections de poitrine sont ordinairement tenaces, surtout à l'entrée de l'hiver, pour ceux à qui leurs occupations et leur état de fortune ne permettent pas d'aller chercher un soulagement dans des pays plus chauds. Il faut alors avoir recours aux remèdes de la science, et nous n'en connaissons pas de meilleur que le Baume Pectoral aux Navets Indiens de Laplace, rue des Champs-Elysées, 25, et dans les principales pharmacies de la ville.

Verres a vitres.—La maison Bercier et de Smet, rue Tchoupitoulas, No. 5, a reçu et a à vendre 4011 caisses de verres à vitres de choix. Cet article est rare en ce moment et nous appelons l'attention sur une annonce qu'on trouvera plus loin à ce sujet.

Frederickson & Harte, 139, rue du Canal.

Vins, bière et articles alimentaires.—MM. Bercier et de Smet, rue Tchoupitoulas, No. 5, ont à vendre du vin blanc "Domaine Charlot" de la bière anglaise, du Lager Beer de Destsen et un grand assortiment d'articles alimentaires, tels que petits pois verts, sardines, asperges, champignons, etc., etc. Le tout de première qualité.

Savon liquide de Kent, pour les chiens, 139, rue du Canal.

—Au moment de l'embaumement du corps de M. Odilon Barrot, conformément à ses dispositions testamentaires, son cœur a été extrait par le docteur Gannal, qui l'a préparé et mis dans un vase de cristal hermétiquement scellé.

Hier, à quatre heures, en présence des membres de la famille, ce vase de cristal a été renfermé dans une urne de marbre noir ornée de bronze, et portant l'inscription suivante:

1791 — ODILON BARROT — 1873

Cette urne, de forme romaine et de toute beauté, a été exécutée par M. Bex, ami de la famille.

Suivant la volonté de M. Odilon Barrot, son cœur va être déposé dans une chapelle ancienne qui est au fond d'un vallon, dans sa propriété de Planchamp, canton de Villefort (Lozère).

—Nous trouvons dans la *Voix*, de Saint-Pétersbourg, le récit d'un suicide accompli dans des circonstances très romanesques, dans une villa aux environs de Moscou:

La propriété dont il s'agit n'est plus habitée depuis longtemps par ses propriétaires; elle est administrée par un intendant, père d'une nombreuse famille, dont la fille aînée se distinguait par sa beauté et une excellente éducation.

Cette jeune personne devint un jour l'objet des recherches empressées d'un jeune négociant, riche à millions et habitant une villa du voisinage.

Les hommages du jeune millionnaire furent acceptés et les fiançailles eurent lieu vers la fin de l'été. On acceptait ses cadeaux, offerts toujours avec une galanterie exquise.

Le jour de la fête de la jeune fiancée approchait. Elle s'appelait Elisabeth, et l'anniversaire de sa naissance coïncidait avec celui de son nom.

Le jeune négociant demanda et obtint l'autorisation d'organiser une fête splendide, qui devait durer deux jours consécutifs. On convint que le 5 septembre il y aurait un grand dîner et le lendemain un bal.

Le premier de ces jours, la maison de l'intendant se trouva de grand matin décorée de guirlandes de fleurs; une aubade, exécutée par une musique militaire, réveilla l'héroïne de la fête, et quand elle descendit de sa chambre, son fiancé la reçut en lui offrant un magnifique bouquet.

A l'heure du dîner, la salle à manger se trouva resplendissante. On se mit gaiement à table. Les toasts se succédaient, au milieu du bruit joyeux des conversations, quand tout à coup la gaieté disparut.

Le jeune négociant s'était grisé et se livrait à un honteux accès de fureur. Sa nature brutale, soigneusement dissimulée jusque-là, se révélait. Il brisait la vaisselle, vociférait des jurements ignobles... La salle se vida en quelques instants. L'héroïne de la fête, éperdue, se sauva dans sa chambre. Toutes ses illusions s'étaient évanouies en quelques instants.

Cependant, le lendemain tout semblait oublié. Le bal eut lieu comme si rien n'était arrivé. Entre deux danses, la jeune fille se retira sur le balcon, après avoir demandé préalablement au chef d'orchestre de jouer une vieille romance qu'elle affectionnait.

Tout à coup, on entendit une détonation. L'orchestre s'arrêta. On courut sur le balcon et l'on trouva la jeune fille gisant à terre, baignée dans une mare de sang. Elle s'était tuée d'un coup de revolver.

Un billet qu'on trouva sur elle annonçait qu'elle ne pouvait point survivre à la perte de toutes ses illusions.

Spécifiques d'Humphrey, 139, rue du Canal.

TEMPERATURE. — 10 Novembre 1873. Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	57	14
12 M.	80	27
3 P. M.	82	28
6 P. M.	75	24

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Affaire du National Banking Association.

M. John Cockrem, agissant comme receveur du "New Orleans National Banking Association a institué samedi, devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, un procès contre MM. Charles Cavaroc et autres. Sa pétition allègue que M. Cavaroc, comme président de la dite banque, a conclu le 12 juillet dernier, un arrangement avec la Société de crédit mobilier de Paris, arrangement en vertu duquel cette société consentait à accepter des traites pour un million de francs tirées par la dite banque, lesquelles traites devaient être vendues par compte à demi. Le dit arrangement stipulait un dépôt de garanties par la banque entre les mains de la maison C. Cavaroc et fils, comme agent du crédit mobilier, pour garantir les tirés contre toute perte. La pétition allègue que le jour susdit des traites ont été tirées sur le crédit mobilier par la banque pour le montant sus-indiqué et négociées pour la somme de $218,454 34, qui a été portée au crédit du crédit mobilier sur les livres de la banque.

La pétition ajoute qu'aucunes valeurs de garanties n'ont été déposées chez Cavaroc & fils, comme il est allégué, et que la National Banking Association était, le jour sus-indiqué, et bien avant, dans un état d'insolvabilité et que la dite insolvabilité était connue du président et des directeurs de l'Association, de Cavaroc & fils, et du Crédit Mobilier. Alléguant en outre que la banque a fait faillite le 24 septembre, sauf en ce qui concerne l'échange des chèques avec les autres banques, et qu'elle a fait faillite finalement le 4 octobre, le demandeur dit que la Banque a passé dans ses mains, comme receveur, le 30 octobre.

Il prétend encore que vers la date de cette faillite finale, le dit Cavaroc, comme président, sous prétexte qu'une grande quantité de traites escomptées de la banque et de billets à ordre étaient le gage du crédit mobilier, a emporté les dites valeurs de la banque et les a mises en la possession de Cavaroc et fils, et il joint à la pétition une liste des dites valeurs, montant à $325,054 76. La pétition prétend que ces valeurs sont toujours la propriété de la banque; qu'elles ont été transférées en prévision de l'insolvabilité de la banque, et il demande une injonction pour arrêter le recouvrement des valeurs transférées.

Cour de District des Etats-Unis.

On attend samedi prochain le juge Durell, le magistrat intègre, l'homme d'honneur et le savant légiste, que la population entière de l'Etat a surnommé le "juste", en reconnaissance de sa droiture devenue proverbiale et des services importants qu'il a rendus à la Louisiane, lorsqu'il a sacrifié noblement les intérêts de son parti et les siens propres à une question d'équité et de droit.

Nul doute qu'on lui fera une ovation;—que des drapeaux flotteront sur toutes les maisons, en signe d'allégresse, et qu'une foule immense ira l'attendre pour l'escorter à sa demeure.

C'est ainsi que l'on reçoit généralement les grands hommes qui ont bien mérité de la patrie.

Le juge Durell entre-t-il dans cette catégorie?—C'est une question!

Le vice-régent de Dieu faisant acte d'apparition samedi, la Cour de District des Etats-Unis siégera probablement lundi.

Les Cours.

Du premier juillet dernier au premier décembre, mille quatre-vingt-dix-neuf procès ont été enregistrés dans les différentes Cours de District.

Ils sont répartis comme suit:

Seconde Cour, présidée par le juge Tissot, 247;—Troisième Cour de District, présidée par le pseudo-juge Meunier, 168;—Quatrième Cour présidée par le pseudo-juge Lynch, 96;—Cinquième Cour, présidée par le juge North Cullom, 202;—Sixième Cour, présidée par le juge Saucier, 328. Les procès pour le paiement des taxes ne sont pas comptés.

Le juge-assistant Taliaferro de la Cour Suprême, étant arrivé à la Nlle-Orléans, samedi dernier, ce tribunal siégera ce matin et toutes les motions qui pourront être faites seront enregistrées.

Kellogg au Mechanic's Institute.

Une douzaine de nègres, armés de balais, ont été occupés depuis deux jours à nettoyer un peu le Mechanic's Institute, en vue de l'installation de la ménagerie radicale. Kellogg a repris possession de son bureau et toute sa clique l'a suivi.

Voilà le Mechanic's Institute transformé encore une fois en repaire. Si les murs de ce bâtiment trop célèbre pouvaient parler, que de choses curieuses ne raconteraient-ils pas. Pendant sept années, ils ont été les témoins muets de tant d'infamies et de honteuses spéculations!

La Nouvelle Association Lusitane.

Cette Société de bienfaisance a célébré dimanche son quinzième anniversaire.—vers dix heures du matin, tous les membres se sont réunis à leur quartier-général, rue Vieille Levée, entre Ursulines et St-Philippe, où ils ont formé une procession et sont partis de là pour se promener dans les rues principales de la ville.

En passant devant les bureaux de l'*Abeille* le cortège s'est arrêté un moment pour nous donner une agréable sérénade.

Une collation attendait les membres et leurs invités dans la maison, sise au coin des rues St-Claude et Dumaine. La gaîté la plus franche a présidé au repas et pendant plus d'une heure on n'entendait que des éclats de rire sonores et le joyeux cliquetis des verres.

Plusieurs toasts ont été portés, et l'entrain a été en croissant jusqu'à la fin. Voici les noms des officiers de l'association, à qui nous sommes particulièrement redevable de beaucoup de bontés:

Président, V. Camugli; vice-président, M. Pelago; secrétaire, S. Pelago; trésorier, M. Frich.

Le Meeting Cubain de Dimanche.

Il y a eu une grande assemblée de patriotes Cubains, dimanche dernier, dans la salle maçonnique, rue St. Pierre, près St. Claude. Elle a été présidée par le général Rafaël Quesada, qui a désigné comme vice-président l'ex-général confédéré Longstreet. Les principaux meneurs radicaux de la ville assistaient au meeting, faisant montre ouvertement de leur sympathie pour la cause de l'insurrection.

Sur motion de James Lewis, remplissant les fonctions d'administrateur du département des améliorations au Conseil municipal, un comité composé des membres suivants a été nommé pour préparer des résolutions dénonçant la capture du navire américain Virginius par une canonnière espagnole:

James Lewis, président; James Longstreet, Dr. Zargas, W. M. Burwell, Dr. Hava, P. B. S. Pinchback, J. Baez, William G. Brown, L. Turla, B. F. Joubert, S. M. Lapeyre, J. M. G. Parker, J. Agala, L. Cabalero.

Le général Quesada a fait ensuite un petit discours, qui a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements. Nous en donnons un résumé succinct:

"Amis et concitoyens,—la cause de Cuba, qui est la cause de la justice et de la liberté, saura surmonter tous les obstacles que lui tendent les vils tyrans qui nous oppriment. Quoique, dernièrement, nous ayons été douloureusement frappés par la mort de plusieurs de nos frères, nous ne sommes pas encore abattus. La guerre a ses chances, aujourd'hui l'ennemi a triomphé, demain, nous remporterons une victoire.

Que le loup espagnol se nourrisse du sang de nos concitoyens, jusqu'au jour où Cuba, dont il a fait un charnier, deviendra son tombeau. (Applaudissements). Laissons pleurer les veuves et les orphelins; laissons planter des croix sur toutes les fosses; mais continuons à crier, en avant! en avant! Le cœur brisé par la perte que nous avons subie, j'ai voulu, néanmoins, vous réunir aujourd'hui, pour vous dire qu'en dépit de nos revers, il y a encore lieu d'espérer. Soutenu par cette conviction, je suis prêt à braver tous les dangers.

J'ai pris la détermination de conduire une nouvelle expédition à Cuba. Ma seule espérance est que vous me viendrez en aide. Cubains, en avant, et crions tous, hourrah pour la liberté, hourrah pour "l'indépendance de Cuba."

Après le général Quesada, MM. Strampes et Mendoza ont parlé et ont fait appel à la foule, demandant à chacun de contribuer selon ses moyens à soutenir la lutte entre Cuba et l'Espagne.

Quelques dames, électrisées par cet appel, se sont dépouillées de leurs bijoux et les ont offerts au général Quesada. Un grand nombre de Cubains ont suivi cet exemple généreux.

James Lewis a payé alors, suivi des membres du comité, et a présenté des résolutions qui ont été adoptées par acclamation.

Après ces résolutions, plusieurs orateurs ont paru sur l'estrade et ont harangué l'assemblée, notamment, P. B. S. Pinchback, Burwell et Brown, le pseudo-surintendant de l'instruction publique.

Lorsque le meeting s'est ajourné, les quêtes avaient rapporté la très respectable montant de $7,800.

Un Meurtre à Alger.

Samedi soir, vers dix heures et demie, l'agent de police Frank Carpenter voulant arrêter, à Alger, un nègre du nom d'Anderson Burrows, et celui-ci lui opposant une résistance énergique, il a tiré son revolver et a fait feu. La balle a pénétré dans la narine gauche de Burrows et l'a tué instantanément.

Carpenter a été incarcéré par le capitaine Rapp et le sergent Chapman, qui étaient accourus à son coup de sifflet.

Le prisonnier a déclaré que le nègre lui avait arraché son club et l'avait frappé à la main; c'est en voulant parer le coup, que son pistolet qu'il tenait à la main est parti accidentellement.

La femme de Burrows qui a assisté à la scène, a nié que son mari ait frappé l'officier de police et a prétendu que Carpenter avait tué Burrows sans aucune provocation.

Le meurtrier a été transféré à la station du troisième précinct, parce que les nègres d'Alger ont menacé de le lyncher.

La mort mystérieuse de James Nelson.

Depuis samedi, le coroner Folwell a commencé une enquête sur les causes de la mort de James Nelson.

On se souvient que d'abord un certain Billings avait été accusé d'avoir assassiné ce malheureux, et que plus tard, on avait découvert une lettre écrite de la main de Nelson, dans laquelle il déclarait qu'il voulait se tuer parce qu'il était fatigué de l'existence.

On aurait pu croire qu'une pareille lettre suffisait pour réduire à néant tous les soupçons de meurtre; mais, l'étonnant est, que James Nelson, qui a survécu quelques jours à sa blessure, a confessé sur son lit de mort, qu'il n'avait pas attenté à sa vie, et que Billings était bien positivement son meurtrier.

Maintenant, on a lieu de douter de la déclaration du moribond, parce qu'on a constaté qu'il ne jouissait pas entièrement de sa raison, la balle qui l'a atteint ayant été se loger près de la cervelle.

Plusieurs témoins ont comparu devant le coroner, mais il n'y a pas de preuves directes contre Billings.

Quelques-uns ont déclaré que Nelson avait avoué tout d'abord qu'il s'était tiré volontairement un coup de pistolet, et d'autres ont dit que le malheureux ne pouvait articuler nettement une seule parole et paraissait complètement étourdi.

Il y a évidemment contradiction dans les témoignages; il reste à savoir où est la vérité.

Partie de Billard.

Il y avait affluence, hier soir, à la Rotonde St-Charles, à l'occasion de la partie de billard entre Frank Maggioli et John Cochrane. Des billets avaient été distribués aux habitués de l'établissement qui ont pris place sur les bancs de l'amphithéâtre construit pour ces circonstances.

La partie a été commencée à huit heures précises et terminée à 10 heures et cinq minutes.

Maggioli a eu comme toujours, un jeu sûr et brillant; il a fait les 300 points en 47 entrées et a atteint, par conséquent, une moyenne de un peu plus de 6 1/3.

Cochrane a fort bien joué en débutant et a eu l'avance jusqu'à la 8e entrée dans laquelle Maggioli a fait 60 carambolages; cette belle série a sans doute intimidé ce jeune amateur, car, à partir de ce moment, il n'a pas cessé de perdre du terrain et, à la fin du jeu, il n'avait que 194 points à sa marque.

Ses plus fortes séries, dans le cours de la partie, ont été: 24, 14, 10, 10, 10, 10; celles de Maggioli: 40, 15, 35, 19, 19, 22, 12, 13, 13.

Le prochain adversaire de Maggioli, pour le titre de champion de l'Etat, sera M. Arthur Coste. La partie aura lieu dans un mois.

Les amateurs de la Nouvelle-Orléans apprendront avec plaisir que M. Charles Lacoume a pris des arrangements avec Albert Garnier, le vainqueur du dernier tournoi à New-York, d'après lesquels cet habile professeur donnera, tous les soirs pendant deux mois, à partir du 4 décembre prochain, des séances au salon de Billard St-Charles.

Incendie.

Vers dix heures et demie, hier matin, le feu a été découvert dans la maison en bois, à un étage, sise près des Abattoirs, appartenant à Dominique Boccar, qui y tient un café. Le feu a été promptement éteint, mais les dégâts s'élèvent à $500, couverts par une assurance de $1500 à la Compagnie Mutuelle Great Western.

Erratum.

Dans un petit paragraphe ayant trait à la Loterie de la Havane, qui a paru dans notre numéro de dimanche matin, on nous a fait commettre une très grosse erreur que nous nous empressons de corriger.

L'administration de la Loterie, qui exigeait la moitié du prix de ses billets en or et l'autre moitié en monnaie courante, a décidé qu'à partir du neuf-cent-quinzième tirage, qui aura lieu le 25 de ce mois, elle ne demandera plus d'or, ne devant elle même payer les lots gagnants qu'en billets de la Banque Espagnole.

Si ceux qui ont déjà pris des billets de loterie ont donné de l'or en paiement, l'administration se charge de le rembourser.

Nous tenons ces renseignements d'un marchand bien connu, qui a reçu un télégramme à cet effet.

En parlant de loterie, nous annoncerons à nos lecteurs que c'est le No. 3126 du dernier tirage, qui a gagné le gros lot de $100,000. L'heureux propriétaire de ce No. demeure à la Nouvelle-Orléans.

—Nous trouvons dans une correspondance de Yeddo, le récit suivant d'une exécution au Japon:

Je suis allé à Yeddo voir une exécution, simplement par curiosité. Je m'en suis repenti; mais c'était un spectacle extraordinaire et qui m'a beaucoup ému. Les coupables étaient au nombre de huit, dont l'un était une femme. Ils furent tous décapités avec un sabre. L'opération fut accomplie avec un sang-froid et une habileté étonnants, et pas un des coupables, même la femme ne montrèrent le moindre symptôme de peur.

Un espace de terrain était entouré d'une corde. Dans l'intérieur étaient creusés trois trous, avec un monticule derrière chacun, sur lequel était étendue une natte pour que le criminel s'y agenouillât. D'un côté de l'entourage étaient deux officiers civils japonais, chargés de surveiller la cérémonie.

J'avais une place vis-à-vis des monticules, à six pieds de distance. Les criminels étaient en rang de côté de l'entourage avec un bandage de papier sur les yeux. (Ici le papier sert à toutes sortes d'usages.)

Ce qui m'a le plus frappé, c'est le sang-froid affreux de l'aide de l'exécuteur, un garçon de dix-huit ans, qui n'était pas laid. Il alla tour à tour vers chacun des coupables, lui tapa sur l'épaule, le conduisit sur le monticule, et le fit agenouiller sur la natte, après quoi il lui découvrit l'épaule, lui fit courber le cou, en disant: "Cela suffit." En un clin d'œil la tête de l'homme était jetée dans le trou vis-à-vis de lui, et son cou ensanglanté me regardait pour ainsi dire.

L'aide, toujours en souriant, ramassa la tête, jeta un peu d'eau sur la figure pour laver le sang et la boue qui s'y trouvaient et la présenta aux officiers japonais qui, d'un signe de tête donnaient l'ordre de passer à un autre coupable.

L'aide donna alors au corps mort un coup entre les épaules afin d'en faire sortir le sang, et jeta le cadavre de côté comme un morceau de bois.

Il recommença alors la même chose avec un autre. Je n'aurais jamais cru que la tête d'un homme pût tomber si facilement. C'était comme si on taillait un chou; on entendait seulement un son horrible et particulier, comme celui qui se produit en coupant la viande.

Une foule compacte de Japonais assistait à ce spectacle; des femmes et même des enfants y étaient. Ces personnes mangeaient, causaient et fumaient tout le temps, faisant des remarques sur l'exécution, et riant même de temps à autre, comme si elles étaient au théâtre. L'exécuteur versa de l'eau sur son sabre, entre chaque décapitation, exactement comme on mouille son couteau pour couper de la gomme élastique.

Maison Lelièvre.—Le maison Lelièvre, No 174, rue Royale, et de la succursale, No 9, rue Bourgogne, continuera à vendre, jusqu'au 1er janvier, à 50 pour cent de perte pour liquider. Il y a dans ces deux magasins d'excellents marchés à faire, et nous croyons devoir donner à nos lecteurs et à nos lectrices le conseil d'en aller examiner l'élégant assortiment.

Comment on se fait une clientèle permanente.—Si vous ne vous êtes jamais servi du Sapolio, dès que vous irez chez votre épicier dites-lui que vous en voulez une brique; celle-ci ne vous coûtera que dix cents. [illegible] Sapolio [illegible]. 20oct—6t, vdc.

Avis.

New-Orleans National Banking Association.—[illegible] ... T. A. DEMBCOURT(?), Président du sous-comité. 8nov—3t

Le Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et cartomancien. [illegible] Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 2 nov—6m

Décédé hier soir, à 4 heures et demie, [illegible] ... parte et Esplanade.—[illegible]

Décédé, hier à deux heures de l'après-midi, à l'âge de vingt ans, JOHN CONRAD, [illegible] ... de la résidence de son père, rue Musique, No. 94.

Sociedad Hespanola de Beneficencia.—[illegible] ... SAMON BAGUR, [illegible] ... G. SEGUI Y GAMONA, secretario.

ENTREPOT DE TAPIS,

No. 17, de la rue de Chartres, A. BROUSSEAU, Importateur, Gros, en Gros et en Détail. TAPIS—[illegible] ... TOILES CIRÉES, [illegible] ... STORES, [illegible] ... RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham, BROCATELLES, COTELINES, [illegible] ... CRIN, galons, [illegible]. 8nov—3mPP

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.

ELKIN & CO.,

168.......RUE DU CANAL.........168

Reçoivent, en ce moment, de nouveaux genres de—

TAPIS anglais, Velours et Bruxelles; TAPIS trois plis et Ingrain; TOILES Cirées de toutes largeurs; STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent Aux prix de New York. 16 sept—3m PP

AVIS.

Orphelinat Ste-Marie, Troisième District—[illegible] ... VICTOR PIKE(?), Trésorier. 11 nov—1

MAISON J. GALINIER,

(181)........RUE ROYALE........(181)

OUVERTURE

des MARCHANDISES d'automne et d'hiver nouvellement importées de Paris.

Toutes les nouveautés en Modes et Fleurs.

J'appelle l'attention des dames sur le bel assortiment de mes CHAPEAUX modèles, choisis dans les premières maisons de Paris, et je les prie de vouloir bien venir en examiner la variété et l'élégance. J. GALINIER. 11nov—1m,M,J,D

Liquidation! Liquidation!!

L. H. RICHARD,

77 — Rue de la Douane — 77

COIN CHARTRES, AU PREMIER.

A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et aux marchands en général, qu'à dater de ce jour tout son stock de MARCHANDISES SÈCHES importées, y compris le stock d'été, devant arriver, sera vendu à des prix et conditions exceptionnelles.

Liquidation positive du stock entier. 11 nov—1m—mar jeu ven

Cimetière de la Métairie.

Bureau de l'Association du Cimetière de la Métairie, Au No 27 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1873.

Nous serons prêts, à dater du 15 du courant, à vendre des TERRAINS dans ce cimetière, qui sera bientôt [illegible] ... W. S. PIKE, Président de l'Association du Cimetière de la Métairie. 11 nov—1m—PP

ECOLE DE L'ANNONCIATION.

M. H. DERON, avantageusement connu d'un grand nombre de familles, a pris la direction de l'école de l'Annonciation, enseignera Morales et Mandeville. Le soir, de 6 à 8 heures, Cour Commercial et de tenue de livres pour les adultes. 11 nov—6t

Verres à Vitres de Choix.

4,011 CAISSES TOUTES GRANDEURS.

A vendre par BERCIER & DE SMET. 11nov—3t No. 5 rue Tchoupitoulas.

En Débarquement et Attendu:

SARDINES SANS ARÊTES, PETITS POIS FINS VERTS, ASPERGES, CHAMPIGNONS, "SALAD SAUCE," MOUTARDE en pots, HUILE VIERGE, VIN BLANC "DOMAINE CHARLOT," BIERE ANGLAISE de "Wm YOUNGER," LAGER BIER de DESTSEN, VINS EN BARRIQUES et CAISSES, etc., etc.

A vendre par BERCIER & DE SMET. 11nov—3t No. 5 rue Tchoupitoulas.

En débarquement des navires "Cairo" et "Ste Geneviève" de Bordeaux. [illegible] ... A vendre par A. ROCHEREAU & Co. 11nov—3t

AVIS.

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française STE-GENEVIEVE, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce navire.

Avis aux consignataires.

La barque française STE-GENEVIEVE, venant de Bordeaux, [illegible] ... CAZEAUX & VERGNOLES(?). 11nov—3t

On demande

UNE BLANCHISSEUSE de première classe, femme de couleur—au No. 31 rue de l'Esplanade. 11 nov—3t

Blanchisseuse.

UNE DAME FRANÇAISE désire se placer dans une famille comme blanchisseuse. [illegible] ... 11 nov—3t

A Louer.

La maison située rue Bourgogne, No [illegible], entre Ursulines et [illegible] ... 11 nov—3t

Perdue,

Une PETITE CHIENNE terrier, [illegible] ... de "PRINCESSE". [illegible] ... 11 nov—3t

LA LIQUIDATION,

—DE—

La Maison Lelievre,

174........RUE ROYALE........174.

Et de sa succursale, rue Bourgogne, No 9, près Canal, se continue.

Vente à 50 pour cent de perte jusqu'au 1er janvier prochain. [illegible]

50,000 Almanachs de 1874 [illegible] ... 8 nov—3m mar jeu dim—PP

HÉBERT & Cie,

50, Rue de Chartres (coin Bienville),

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

REDUCTION de 25 pour cent sur les prix des LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX; une forte remise sera faite aux acheteurs à la douzaine.

Collection complète d'Ouvrages pour la jeunesse tels que: LA BIBLIOTHEQUE ROSE (couverte ou non), LA BIBLIOTHEQUE DES MERVEILLES (la science mise à la portée de tout le monde).

La collection complète des Ouvrages publiés par la maison MAME & FILS, de Tours.

PLUMES, PORTE-PLUMES, PAPIERS ECOLIERS, ARDOISES, CRAYONS, &c., &c. [illegible] ... Collection de l'Encyclopédie Roret.

ARTS ET METIERS.

Reçus par la barque "Prince Napoléon", [illegible] rouleaux de PAPIERS PEINTS.

Aussi, par le steamer "Liberty", de Baltimore [illegible] rouleaux PAPIERS PEINTS américains, des meilleures fabriques,—le tout pour être vendu à des prix très réduits.

—Agence des journaux suivants:—

Le COURRIER DES ETATS-UNIS, New-York; le MESSAGER FRANCO-AMERICAIN, New York; l'ILLUSTRATION, le MONDE ILLUSTRÉ, le MONITEUR DE LA MODE, le MODE ILLUSTRÉE, et de tous les Journaux Français de Sciences, Modes, Littérature, &c. de Paris.

—Grand assortiment de—

REGISTRES, PAPIERS A LETTRES ET D'ARTICLES POUR BUREAUX.

STATIONERY.

Maison de commission à Paris, 15, rue Montyon, sous la direction de M. R. HEBERT.

HÉBERT & CIE., 50, rue de Chartres, coin Bienville. 22 oct—3mPP 2com tij et 2tpe M. J. D

En débarquement du navire Cairo, venu de Bordeaux.

Vin Rouge en Barriques. [illegible] barriques Vin Rouge BxF Claires.

Vin Rouge en Demi-Barriques. [illegible] demi-barriques Vin Rouge BxF Claires.

Vin Blanc en Barriques. [illegible] barriques Vin Blanc BxF St-Germain.

Vin Blanc en Demi-Barriques. [illegible] demi-barriques Vin Blanc BxF St-Germain.

Vin Blanc en Caisses. [illegible]

Vin Rouge en Caisses. [illegible]

Cerises à l'Eau-de-Vie. [illegible]

Machines à Boucher. [illegible]

A vendre par T. BAILLY-BLANCHARD JR, 22 et 40 rue Vieille-Levée. 8nov—3t

LIQUIDATION POSITIVE.

B. ABADIE,

Rue Ste. Anne, No. 6.

IMMENSE ASSORTIMENT DE BOTTES et SOULIERS, Pour Hommes, Femmes et Enfants.

CECI étant une liquidation réelle, j'engage les personnes qui pourraient en douter à venir juger par elles mêmes. Tout le stock sera vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.

B. ABADIE, Rue Ste. Anne, No. 6, Vis-à-vis la Place Jackson. 2 nov—3t

FREDERICKSON & HARTE,

PHARMACIENS et CHIMISTES

Au No 139 DE LA RUE DU CANAL, (Edifice Touro.)

1 nov—6—PP

Madame A. MONTARDIER,

19........RUE BOURBON........19

A LE PLAISIR d'annoncer aux dames ses clientes et au public, en toute retour arrivée de France avec un splendide assortiment D'ARTICLES DE LINGERIE pour dames et pour enfants, qu'elle est décidée de vendre à des prix [illegible] ... 8 nov—1

En débarquement des navires "Cairo" et "Ste. Geneviève," de Bordeaux, et en magasin:

100 barriques VIN ROUGE, "Chateau Belvue" ... [illegible] ... J. MANDIN, 37 rue Decatur (autrefois Vieille Levée). 8 nov—3t

Sardines sans arêtes, etc.

En débarquement de la Ste-Geneviève. 5 caisses [illegible] ... Huile Vierge extra, Moutarde assortie, Vin Blanc, Domaine Charlot. A vendre par BERCIER & DE SMET, No 5 rue Tchoupitoulas. 8 nov—3t

EAUX-DE-VIE SAZERAC.

De 1871, 1869, 1868, 1865, 1865, 1795 et O. P. S.

150 Quarts et octaves. [illegible] ... THOS. H. HANDY & CO., Au Nos 14 et 16 de la rue Royale. 2nov—3t

Demande de Nourrice.

On demande immédiatement une BONNE NOURRICE, [illegible] ... 3 nov—3t

GUIDE OF STYLE.

16......: RUE ROYALE........ 16

L. DE CORTE désire annoncer au public de la ville et aux habitants de la campagne, l'ouverture de son nouvel établissement de DRAPERIES au No 16 de la rue Royale, entre Douane et Canal. [illegible] ... pour les Tailleurs. [illegible] ... 2nov—1m DMa

Mme SOPHIE,

15 RUE BARONNE au premier, (UP STAIRS.)

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames qu'elle ouvrira LUNDI, 3 novembre, et les jours suivants, l'exposition d'un très joli assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS, FLEURS, PLUMES et VELOURS de toutes nuances. [illegible] 3 nov—1m—Ma.16.

90,000 CIGARES du pays, à vendre par VINCENT & CO. 49 et 51, rue Douane.

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.

Nous Pesons, en ce moment, sur plusieurs grandes habitations, un grand nombre de nos Balances d'habitations sucrières. [illegible] ... FAIRBANKS & CO. W. B. BOWMAN, agent, Au No 35 de la rue de Camp. [illegible] 8 oct—3m

MARCHANDISES NOUVELLES

T. MOREAU,

Coin Royale et Toulouse,

Vient de recevoir un assortiment sérieux de MARCHANDISES D'HIVER, —comprenant les articles suivants:—

Gants: GANTS de PEAU — GANTS de CASTOR — GANTS de LAINE — GANTS de DRAP — pour hommes, pour dames, fillettes et enfants.

Lainages: MANTEAUX pour enfants; CHALES pour dames; NUBIAS, CAPELINES, ECHARPES FICHUS, CRAVATES, SORTIES DE THEATRE, GUETRES, BAS et CHAUSSONS laine pour enfants.

Parfumeries fines: EAUX de COLOGNE, EAUX de TOILETTE, EAU de PARIS, SAVONS, HUILES, POUDRES, POMMADES, EXTRAITS, ROUGES et BLANCS de THEATRE, &c., &c.

Articles d'hommes: CHEMISES, FAUX COLS, CHAUSSETTES CALEÇONS, GILETS de PEAU, CRAVATES MOUCHOIRS, FOULARDS, BRETELLES PARAPLUIES, CANNES, &c., &c.

Articles pour dames: PEIGNES-CHIGNONS écaille, haute nouveauté; FLEURS d'ECAILLE, BIJOUTERIE, EN-TOUT-CAS élégants, BAS FRANÇAIS, JARRETIERES, MERCERIES de toutes sortes, RUBANS, VELOURS, FRANGES, GALONS, PASSEMENTERIES, CORSETS, BOUTONS, CEINTURES, LAINES, &c., &c.

CHEVEUX DANGUY, de toutes longueurs et de toutes nuances.—L'attention des Coiffeurs est spécialement appelée sur cet assortiment de cheveux.—Reçu également les FOURNITURES pour COIFFEURS.

EN DEBALLAGE!!

JOUETS D'ENFANTS, VÉLOCIPÈDES ET VOITURES. PORCELAINES ET CRISTAUX. ARTICLES DE FANTAISIE.

PRIX DE CRISE,

CHECKS certifiés pris au PAIR. 25 oct—3m PP

B. T. Walshe,

No 110......RUE DU CANAL......No 110 (Près de la rue St-Charles)

OFFRE, cette semaine, des assortiments complets d'articles pour messieurs—LINGE DE PEAU, CHEMISES, BONNETERIE, Et, comme de coutume, LINGE DE JEUNES GARÇONS et D'ENFANTS, en grande variété et importé récemment.

Le tout se vendra au plus bas prix du marché. [illegible] ... B. T. WALSHE, No 110, rue du Canal.

N. B.—Les Checks certifiés sont considérés comme greenbacks, pour les marchandises, ou le paiement des [illegible]. 2 nov—1m

TONNELLERIE. TONNELLERIE. CIRCULAIRE.

Aux Négociants, aux Planteurs et aux Grocers de la Louisiane:

Nous, soussignés, maîtres-tonneliers de la Nouvelle-Orléans, nous formons une société protectrice, dans le but de vendre nos produits directement aux négociants, aux planteurs et aux grocers, et, si cela est possible, d'éviter de vendre à l'intermédiaire-tonnelier, [illegible] ... Louis Haller, Henry Barkmeyer, [illegible] ... R. Schopfer, Anthony Hile, R. J. Berkery. 2 nov—1m

Changement de Local.

C. CAVAROC & SON ont transféré leurs bureaux et leur magasin du No 1 Exchange Place au No 30, rue Decatur (Vieille-Levée), entre les rues Douane et Bienville. 30 oct—1m

TONNELLERIE.

Société de Protection des Maitres Tonneliers.

Bureaux et magasins de vente, No 21, rue Peters, près Douane, Nlle-Orléans.

Le plus vaste stock de: Boucauts pour le sucre, Barillets. Barils pour la mélasse, Porches pour cercles; toujours en main et délivrés sans frais de drayage, et aux plus bas prix du marché.

N. B.—Nous désirons entrer en relations d'affaires directes avec les négociants, les planteurs et les grocers.

R. J. BERKERY, Directeur et vendeur. CHAS. R. SCHOPFER, Trésorier. 2nov—1m

AU NEW CHEAP JOHN

(JOHN HANSEN)

ON continue à manufacturer, au dépôt de l'incendie, des BOTTES ET SOULIERS de première classe, pour la clientèle. [illegible] ... 7nov—1m

TOUX, RHUMES, ASTHMES.

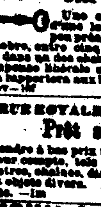

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les irritations de la gorge et des poumons sont guéries immédiatement [illegible] ... B. LAPLACE, Pharmacien, 25 et 27 Champs Elysées. [illegible] 2 nov—3m Ma V D

Clef perdue.

Une clef de coffre-fort [illegible] ... 3 nov—3t

121 RUE ROYALE, coin TOULOUSE 121.

Prêt sur gages.

A vendre à bas prix une quantité d'objets laissés pour compte, [illegible] ... CHAS. TESTART.

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE" Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES. A bon marché! 21 oct—1m

Maux d'yeux et Maux d'oreilles.

LE Dr. C. BEARD, OCULISTE, INFIRMERIE D'ORLEANS, Au No 142 de la rue du Canal. Consultations: de 9 à 3 heures. 16 oct—1m, PP.

P. BOUMARD,

167........Rue du Canal........167

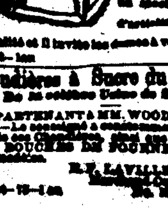

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un manufacture de CORSETS, de MALAKOFFS et de TOURNURES à l'instar [illegible] ... spécialité et il invite les dames à venir l'examiner. 4 oct—1m

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Sewanee.

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO. [illegible] ... R. F. LAVILLEBEUVRE. 24 oct—12—1m No. 12 rue Union.

PAPIERS PEINTS.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

Mme Vve H. HABERT,

160........RUE DE CHARTRES........160

ANNONCE respectueusement à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a reçu d'Europe et du Nord, UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS PEINTS de toutes sortes, Ciels de lit, Devants de cheminée, Bordures, Décors de tous genres, et qu'à partir de LUNDI 4 COURANT, et en raison des circonstances, elle vendra tous ces papiers à une réduction de prix extraordinaire qui défie toute concurrence.

Les propriétaires sont invités tout spécialement à venir visiter ce bel assortiment; ils pourront se convaincre aisément du beau choix de ces papiers et DE LA MODICITÉ DES PRIX.

Tout travail, tout ouvrage entrepris par la maison H. HABERT sera garanti donner toute satisfaction; le collage des papiers sera fait à raison de 25 cents le rouleau. 5 oct—3m vdc

THE CLEARING HOUSE.

LE RESTE Des marchandises avariées par l'eau au dernier incendie de la rue du Canal.

LINGE fin d'hiver. LINGE, CHEMISES et CHAPEAUX de jeunes garçons, Magnifiques CHAPEAUX castor et pilote, PARDESSUS, TALMAS et PEA-JACKETS, CHAPEAUX des derniers genres, CASQUETTES drap, soie et fourrure, CHEMISES de soie et LINGE de peau, MALLES en cuir et en zinc, VALISES.

Tous ces articles ont été légèrement avariés par l'eau, au dernier incendie de la rue du Canal, et se vendent à 50 pour cent au-dessous des prix coûtant, au magasin de M. COGAN, Nos. 19 et 21 de la rue du Canal, entre la Levée et le Board. 4 nov—1m

Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif..........$398,454 62

A. EIMER BADER, Président. CH. ENGSTFELD, Vice-Président. GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS: Henry Abraham, A. Eimer Bader, N. A. Baumgarden, E. F. Del Bondio, Ch. Engstfeld, Hy. Heller, R. B. Gegreve(?), J. H. Keller, Sigmund Katz, Theo. Lilienthal, [illegible] ... J. R. Wildermann, J. Keller. Sept—1m

LOUISIANA EQUITABLE

LIFE INSURANCE COMPANY.

Au Coin des rues Carondelet et Gravier Nouvelle-Orléans.

SAM'L MANNING TODD, Président. W. R. SCHMIDT, Vice-Président. WM. HENDERSON, Secrétaire. WM. C. ROBINS, Directeur des Agences. TURIAF DUPRÉ, Agent général pour la ville.

DIRECTEURS: John I. Adams, W. B. Schmidt, R. J. Hart, Alexander Marks, David Wallace, R. A. Tyler, George A. Fosdick, J. B. Camors, Edward Rigney, Jos. Ellison, John Henderson, E. H. Fairchild, Charles Cavaroc, Jos. W. Stone, A. Thompson, S. Cambon, Sam'l M. Todd, C. E. Girardey, E. B. Briggs, Wm. Henderson, B. T. Walshe, Wm. P. Harper, James I. Day, Wm. Creevy. 1sept—3m

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE. Charte accordée par les Etats-Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS:

No 182 Rue du Canal,

HEURES DE BANQUE: De 9 heures A. M. à 3 heures P. M. [illegible] ... C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, [illegible]

ON DEMANDE

Que chaque ménagère du Sud fasse l'essai de la POUDRE LEVAIN PARAGON, de C. M. Collins, [illegible] ... 22 oct—1m

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. Cabinet et domicile, No. 33, rue Dauphine, [illegible] ... Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant en protoxide d'azote. 1oct—6m PPMaJ.S.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un ratelier de DENTS de la meilleure qualité. [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal. [illegible] ... Venez voir la nouvelle base.

66 — — Rue Bienville — — 66 Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPERRIER, Dentiste, [illegible] ... Prix modéré et travail consciencieux.

Révolution! Révolution!

LES DENTS! [illegible] ... LE Dr. GEO. P. MALONEY, No 150 de la rue du Canal, [illegible]

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays, CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

ET un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bas prix, par ED. L. ZELL, Coin des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No 38......RUE VIEILLE-LEVÉE......No 38 Encoignure Bienville.

Manufacture à Vapeur de: TABAC A FUMER ET A PRISER. Et Importateur des CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR, 86, rue Bourbon, entre Bienville et Douane.

Tirage de Loterie de l'Etat de Louisiane.

POUR LE 10 NOV.—CLASSE No 267.

19 63 60 28 19 74 58 15 71 38 68 4 — —

[illegible] ... CHAS. T. HOWARD, [illegible] Commissaires.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance La Salamandre.—5 novembre 1873.—Une assemblée générale des actionnaires de la compagnie d'assurance contre l'incendie "La Salamandre" aura lieu, dans ses bureaux, rue Royale No 8, le lundi 1 décembre prochain (1873), à midi heures de l'après-midi, dans le but de prendre en considération les affaires de la dite compagnie et d'adopter les mesures qui pourront être jugées opportunes. CHAS. ROMAN, Président. JULES LE MORE, secrétaire. 6 nov, 3t

Bureau de la Compagnie Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House.—Nouvelle Orléans, 28 octobre 1873.—La charte de cette compagnie ayant été amendée, [illegible] ... J. N. AUGUSTIN, Secrétaire. 25 oct—3m

SOUSCRIVEZ

—AU—

Directory de la Nouvelle-Orléans,

—DE—

SOARDS,

POUR 1874.

ET PUBLIEZ-Y VOS ANNONCES

Il contient les GUIDE DES RUES d'après les mesures officielles, ainsi que tous les changements. On y trouvera les rues de traverse et le numéro de chaque encoignure—ce qui en fait un excellent ouvrage de référence valant à lui seul le prix du Directory.

Cette publication sera PRÊTE ET LIVRÉE VERS LE 1er JANVIER 1874.

ON LA GARANTIT COMPLÈTE ET EXACTE

Etant un citoyen de la Nlle-Orléans (ce que n'est pas l'ancien éditeur, Edwards, qui demeure à Chicago), ses intérêts sont les miens et je ne négligerai rien pour satisfaire les négociants, dont je sollicite les souscriptions et les annonces. Les agents se présenteront à eux.

11oct—1m L. SOARDS, Editeur

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

La loge d'avant scène DA l'Opéra, pour deux jours la semaine. S'adresser au No 3, rue Carondelet. 5nov—3t

Restaurant à Vendre.

A VENDRE pour cause de départ, un beau restaurant et une barre. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille. 7 nov—6t

Magasin à louer.

A louer, un magasin à 2 étages, rue de Conti (Vieille Levée), entre St Louis et Conti, No [illegible], occupé maintenant par [illegible], et livrable le 11 novembre. C'est un excellent emplacement pour le commerce des denrées de la campagne. S'adresser à B. NAUTRE, 79 rue Bienville. 5 nov—10t

A Vendre,

A des Conditions Avantageuses.

LA GRANDE PENSION FRANÇAISE ET CAFÉ situé au Marché aux Poissons, à Galveston (Texas). Pour les conditions, s'adresser par lettres, à M. PHILIBERT, au coin des rues Strand et Vingtième, Galveston (Texas). 25 oct—1m

A LOUER,

A bas prix, à un bon locataire, La belle résidence en briques et à trois étages, No [illegible] de la rue Royale, entre les rues St-Philippe et Dumaine. Elle vient d'être réparée et a tous les agréments modernes. [illegible] ... T. DANZIGER & SONS, No [illegible] de la rue du Canal, entre Bourgogne et Rempart. 2nov—PP

A LOUER,

La MAISON NEUVE, face à la Place Washington, No [illegible] rue des Français de 6 pièces, avec galerie, corridors, gaz, water work, citerne, &c. [illegible] ... 24 oct 1m

A Louer,

A DES CONDITIONS très avantageuses, à de bons locataires, la demi-maison No [illegible], rue Bayou, [illegible] ... MANUEL ELLIOT, [illegible] rue Toulouse, No 79, près Royale. 11oct—4tP

A Vendre,

A DES CONDITIONS TRES LIBERALES—"RESTAURANT ET CAFÉ" situé rue d'Orléans, Nos. 170 et 182, en face du Marché Treme. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 20 oct—1m

Bonne occasion.

GROCERIE avec installations à vendre ensemble, ou séparément, au gré de l'acheteur, située au No 28, rue Poydras, en face du marché. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 5nov—1m

A vendre pour cause de départ.

CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE connus sous le nom de "Ville de Strasbourg", [illegible] ... Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 5 nov—3t

Avis.

LES soussignés ont formé une société qui a pour objet l'achat et la vente de cotons, ainsi que d'affaires de commission en général, et sera connue sous le nom de ABY et BOULIGNY. SAMUEL H. ABY, EDMOND BOULIGNY, 66, rue Carondelet. Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1873. 4nov—1t

BROOK STEAM RICE MILL.

MOULIN A RIZ, A VAPEUR, Nos 24 et 26 de la rue Tchoupitoulas. 34 et 36 de la rue Foucher.

ALLEN BROS, Propriétaires.

C'EST le plus grand moulin de l'Etat, et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs et seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux facteurs et aux expéditeurs. 25 sept—1m

MADAME GROUX,

LA célèbre costumière, a transféré son magasin de la No [illegible] de la rue Conti, au No 60 de la rue Dauphine, entre les rues Conti et Bienville, local plus avantageusement situé, plus beau et plus agréable. Elle sera heureuse d'y faire à ses nombreux amis et clients des costumes de fantaisie, des costumes de bals masqués, des de mines, et une variété de tout ce qu'il y a de plus [illegible] dans ce genre. N'oubliez pas le No 60 de la rue Dauphine. 5 oct—3m

APPAREIL-PERFECTIONNÉ —DE— GAZ BARBARIN,

A bas prix et avantageusement avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et en Louisiane.

Fabrique et salle d'exposition au No 1 du Triangle Building et No 28(?) de la rue Peters (autrefois Nouvelle Levée), entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans. F. ROBERTS, Surintendant. [illegible]

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et débit toute sa journée. [illegible]

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE,

207........Chartres Street........207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Médailles, 1 Certificat à la foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Marchandises [illegible], Gateaux et Pyramides pour Noces, [illegible] ... Fruits du pays. [illegible] 22 nov—3 m

SCIERIE OCEAN.

NOTRE nouveau et puissant MOULIN A SCIE [illegible] ... Cyprès, [illegible] ... L. GILBERT(?), [illegible] Bourbon. 20 oct—3m—D 30t